

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 08 (2122) L'innovation basée sur les communs : le modèle d'affaire du futur (4DR2378)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4
Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4
Master of Law en innovation	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Prof. Daniel Kraus en collaboration avec le Prof. Hugues Jeannerat et des intervenant-e-s externes.

NB (en particulier pour les étudiant-e-s du Master en innovation: L'inscription aux modules se fait en ligne, pour chaque semestre, pendant une période limitée au début du semestre. L'inscription aux modules du semestre de printemps s'effectue du lundi 21 février 18h15 au mardi 22 février 2022 18h15, UNIQUEMENT via le lien suivant (il faut être rapide): <https://www.unine.ch/droit/home/formations/seminaire-thematique.html>

Contenu

Objectifs et hypothèse de travail

L'objectif de ce module est de familiariser les participant-e-s avec les nouveaux modèles d'innovation. Nous partirons de l'hypothèse, à laquelle nous croyons fermement, selon laquelle les droits de propriété intellectuelle et la liberté contractuelle fournissent de formidables outils pour innover... de façon innovante. Nous nous concentrerons sur les alternatives à des systèmes privatifs, pour comprendre comment ils peuvent être vertueux et mener à une innovation durable, indépendante de grandes entreprises dominantes et qui permette de maintenir notre souveraineté informationnelle. Nous travaillerons avec des spécialistes de ce modèle économique, y compris du domaine informatique.

Problématiques abordées

Qu'est-ce que l'innovation basée sur les communs ?
 Comment un tel modèle est-il viable économiquement ?
 Pourquoi un tel modèle peut assurer notre souveraineté informationnelle ?
 Quel cadre juridique, en particulier contractuel, faut-il prévoir ?
 Organisation

Le module se déroulera du 28 février au 20 mars 2022.

Forme de l'évaluation

Participation active au séminaire et dans les groupes de travail. Présence obligatoire les lundi 28 février (12-14 h), ainsi que les jeudi 3, 10 et 17 avril, avec une option sur le vendredi 4 avril (à confirmer).

Documentation

Toute la documentation, y compris celle à fournir par les participant-e-s, sera mise à disposition sur Moodle.

Pré-requis

Les conditions générales de participation doivent être remplies. En outre, l'examen suivant doit avoir été passé avec succès pour pouvoir participer à ce module :

Principes généraux de droit de la propriété intellectuelle.

Ce module est également ouvert aux étudiant-e-s du Master en innovation.

Forme de l'enseignement

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 08 (2122) L'innovation basée sur les communs : le modèle d'affaire du futur (4DR2378)

Le séminaire thématique devra être impérativement suivi en présentiel par les étudiant-e-s. Une participation à distance est exclue, à moins de changement des règles covid en vigueur au moment du séminaire.